



UNE ANNEE BIEN REMPLIE...

Lorsque les premières auditions publiques de victimes de la chasse aux sorcières eurent lieu il y a maintenant trois ans, nul ne se doutait que cette réaction salutaire au climat d'intolérance s'inscrirait dans la durée, sous une forme qui s'enrichit sans cesse. Ce qui est sûr, c'est que la volonté de défendre la liberté de conscience solidairement, en mettant des informations et ressources en commun, a été payante, et une synergie s'est créée. Nous commençons à recueillir les fruits de ce travail continu en terme de reconnaissance et d'écoute. L'action de CAP mérite un petit sommaire tant elle est diverse, sachant que nous avons bien sûr l'intention d'augmenter sensiblement notre impact.

Dans un but d'informer, de relier et d'insuffler la volonté de défendre la liberté de conscience en France, Cap s'est donné plusieurs moyens :

1 / INFORMER et « réveiller »

Le site Internet www.coordiap.com

Totalisant déjà près de 23 000 visiteurs depuis sa création début 2002, il propose des actualités, des sujets de fond tout comme des documents à télécharger. Chaque lettre d'info est ainsi téléchargée ou visualisée près de 1000 fois. Grâce au site, nous atteignons toutes les régions de France et un système de liens croisés permet aussi de joindre de nouvelles personnes. Sa fréquentation est à 95% francophone, probablement à cause du faible volume de textes traduits en anglais. Le site est une source de contacts inattendus, d'engagements à nos côtés, et sert même parfois de référence sur l'actualité !

La lettre d'info

Paraissant sur une base trimestrielle (environ), elle est le support papier de l'actualité pour les membres et donne un bon échantillon de nos préoccupations et actions vis-à-vis des personnes concernées ou des personnalités intéressées ou contactées.

Plaquette de présentation

Cette plaquette à 3 volets présente CAP et ses antennes locales et constitue un outil pratique pour les salons, colloques, etc. Elle est téléchargeable sur notre site web.

Emails

Nous pouvons, grâce à Internet, toucher sur une base plus immédiate un panel de personnes sympathisantes sur l'actualité. Plus de 20 000 emails ont été envoyés cette année.

Communiqués de presse aux médias, droits de réponse, lettres ouvertes

Nous venons de démarrer ce nouveau moyen de contact, pour faire entendre un point de vue différent auprès des médias, au fil de l'actualité.

Ces communications sont parfois prolongés par des visites aux personnalités politiques, universitaires et religieuses.

2 / Collecte et documentation de témoignages de discrimination

C'est l'un des points de départ de l'action de CAP, ceux-ci peuvent faire l'objet de publications (Site Internet, livres ou brochure) et/ou être communiqués aux instances nationales et internationales surveillant les Droits de l'Homme. Ils parlent d'eux-mêmes.

3 / Edition de documents :

Cap a essentiellement collaboré au livre La Nouvelle Chasse aux sorcières, à la brochure « violations de la laïcité dans l'Enseignement National », tous deux traduits en anglais, a réalisé le CD - video « Les Inquisiteurs laïques ».

Les documents concernent des témoignages, des conseils quant aux procédures juridiques, des éléments permettant de mieux comprendre les mécanismes des groupes anti-religieux - notamment leur financement.

Ces documents peuvent être envoyés ou remis à des personnalités lors de visites et sont à la disposition des membres.

Prochaine assemblée générale de CAP pour la Liberté de Conscience :

Samedi 5 Décembre 2003 à 10 Heures

Le lieu vous sera communiqué

4 / Recherche, universitaires et colloques

Faire connaître les travaux des chercheurs

Nous informons des livres et brochures édités par d'autres groupes ou écrivains, en particulier des livres de chercheurs aidant à mieux comprendre les nouvelles spiritualités, les pensées alternatives et le mécanisme de leur exclusion. Signalons les livres récents de Maurice Duval, Bruno Etienne et Dominique Kounkou - notamment « La religion est-elle une anomalie républicaine ? ».

Conférences et colloques

Nous assistons à des colloques, conférences et salons pour faire entendre d'autres points de vue. Cinq stands ont été tenus cette année lors de manifestations, sources de contacts. Une rubrique du site internet informe de ces manifestations.

5 / Actions

Plainte contre l'UNADFI

Une plainte a été initiée par trois victimes de l'UNADFI, contestant leur statut et leurs méthodes et demandant leur dissolution.

Pétitions

Une nouvelle pétition est en cours pour réclamer la garantie par l'Etat de la liberté de conscience, l'arrêt des pratiques discriminatoires de la part ou au sein même de ses institutions, et l'arrêt des subventions aux professionnels de l'intolérance.

6/ Etendre notre influence

Publications externes

Nous avons eu quelques publications des thèmes et de l'action de CAP dans d'autres bulletins de liaison de groupes amis (3 récemment). Nous poursuivons également une politique de liens internet croisés.

Nouvelles antennes régionales :

Lille (Nord), Cahors (Sud-Ouest) pouvant réagir à l'actualité locale et toucher de nouveaux publics.

Les thèmes de nos interventions

Nous poursuivons toujours trois **objectifs** à court terme : arrêt des subventions aux associations telles que l'ADFI et le CCMM, création d'un ob-

servatoire compétent et impartial sur les nouvelles spiritualités, abrogation de toute loi d'exception.

D'autre part, depuis quelques mois, une véritable polémique est née sur le thème de la **laïcité**, c'est donc l'opportunité de rappeler que cette question ne se limite pas à un problème d'immigration.

En particulier, la nouvelle commission de réflexion sur la laïcité mise en place en Juillet dernier (« commission Stasi ») est la première commission composée de personnalité sérieuses et non partiales. Il est important d'informer cette commission de la situation en France.

Avec qui ?

Nous avons constaté une certaine convergence entre les thèmes de la liberté de croyance, des médecines alternatives et du développement personnel (psychologies alternatives ou psychologie spirituelle).

De nombreux universitaires, juristes, ou associations poursuivent une démarche qui va dans le sens du respect du **pluralisme** en France. Leur travail est précieux.

Nous ne négligeons aucune occasion de rencontrer des responsables officiels et de les informer, conscients qu'ils n'entendent bien souvent qu'un son de cloche.

Actualités / projets

Conseils et renseignements juridiques

Le site de Coordiap a inauguré une base juridique de **jurisprudences**, permettant aux personnes concernées de mieux situer leurs droits et leurs chances de les faire respecter. Nous souhaitons compléter cette ressource documentaire et renforcer l'assistance vis-à-vis de toutes les personnes concernées sur ce point.

Créer de nouvelles antennes régionales

Afin d'être en prise sur les situations, groupements et rassemblements locaux, il serait profitable que des groupes régionaux se constituent pour surveiller l'actualité locale, sensibiliser les personnalités concernées, et agir en tant que médiation ou force de soutien en cas de conflits. Nous pouvons organiser sur place une conférence de présentation pour les personnes intéressées. Si vous êtes partant, faites vous connaître et nous vous mettrons en relation.